

Dépôt :

Liz Braz (LSAP)

Luxembourg, le 15 October 2025

Motion

La Chambre des Député-e-s,

Considérant

- Que la durée de traitement des demandes de protection internationale dépasse majoritairement la durée de la procédure d'examen de six mois ;
- Que le taux d'emploi des bénéficiaires de protection internationale au Luxembourg s'établit globalement à 33,6 % pour 2025 ;
- Qu'un demandeur de protection internationale (DPI) ne puisse accéder au marché du travail qu'après avoir obtenu une autorisation d'occupation temporaire (AOT), seulement valable pour un seul emploi et obligatoirement renouvelable après six mois ;
- Qu'une demande d'AOT ne peut être effectuée par le DPI qu'au plus tôt 6 mois après l'introduction de sa demande de protection internationale ;
- Que, selon la Chambre des Métiers, 23% des entreprises ont indiqué que leur activité avait été affectée par la pénurie de main-d'œuvre qualifiée au deuxième trimestre 2025 ;
- Que le programme gouvernemental prévoit que les DPI peuvent conclure un contrat de travail « dans les domaines à forte pénurie de main d'oeuvre » quatre mois après l'introduction de la demande de protection internationale ;

Invite le Gouvernement à

- Présenter dans les meilleurs délais, et au plus tard au courant du premier trimestre 2026, un projet de loi réduisant la possibilité pour un DPI de demander une AOT au bout de quatre mois et non plus au bout de six mois.
- Permettre aux DPI en possession d'une AOT de profiter des offres de l'ADEM.
- Faciliter les procédures administratives pour les entreprises voulant procéder à une occupation temporaire d'un DPI.
- Introduire des mesures concrètes pour faciliter l'accès des DPI à l'entrepreneuriat ainsi qu'aux professions indépendantes.

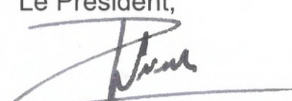
Motion adoptée par la Chambre des Députés
en sa séance publique du 16 octobre 2025

Le Secrétaire général,

A blue ink signature, appearing to be 'LS', written over the name.

Laurent Scheeck

Le Président,

A purple ink signature, appearing to be 'CW', written over the name.

Claude Wiseler